

Chasse vespérale de la Buse (*Buteo buteo*).

Le 11 XI 1968, deux Buses sont établies en lisière de la Forêt de Soignes (Brabant). L'une d'elles se déplace de piquet de clôture en piquet. Il est 17 h 05 ; les Merles (*Turdus merula*) crient avant de s'installer pour la nuit. La Buse descend au sol, se met à marcher et s'empare de lombrics et peut-être d'insectes qu'elle avale sur place ; chaque prise est suivie d'un court vol de quelques mètres. A 17 h 10, les Corneilles noires (*Corvus corone*) s'envolent vers le dortoir de Boitsfort. A 17 h 20, plus un cri d'oiseau, tout est silencieux ; le rapace poursuit sa chasse au sol. A 17 h 26, il s'envole, se pose sur un piquet et reste en place quelques minutes. Il disparaît ensuite dans l'obscurité. Le même oiseau est revu le 1 XII, pratiquant une chasse identique.

La Buse peut chasser jusqu'à la tombée de la nuit, mais alors à l'affût, d'une manière passive, tandis que le comportement observé relève d'une activité de recherche certaine. La quête de lombrics est assez rare pour cette espèce, de même que la chasse consistant en une succession de marches et de vols (voir à ce propos J.M. Thiollay : *La Terre et la Vie*, 114 : 145 ; 1967).

H. de WAVRIN.

Pratique du vol sur place par le Hibou moyen-duc (*Asio otus*).

Le 11 VI 1968, vers 20 h 45, à Renlies, un Moyen-duc et une Corneille noire (*Corvus corone*) se livrent à des évolutions particulières.

Le Hibou, tenant une proie dans une serre, pratique une technique de vol qui lui est peu commune. Survolant, à environ 10 m, une prairie, il semble l'inspecter, notamment lors de courts moments de vol sur place. La Corneille, probablement intéressée par la proie, tournoie autour du rapace, sans toutefois trop s'enhardir. Renonçant à poursuivre son manège, elle se pose dans l'herbe à quelque cent mètres de là. Après un dernier vol sur place, le Moyen-duc se laisse glisser le long du terrain en pente vers une haie touffue où l'attend probablement sa nichée.

Notons que ces stations, de courte durée, comptent au plus 4 ou 5 battements d'ailes. En outre, à la différence de la Crécerelle (*Falco tinnunculus*), de la Buse (*Buteo buteo*) et du Balbuzard fluviatile (*Pandion haliaetus*) qui pratiquent un vol semblable mais plus vibré et pendant de plus longs moments, les mouvements du Moyen-duc sont larges et de très grande amplitude, rapelant les coups d'ailes des Lépidoptères diurnes (Rophalocères).

J. DOUCET.

Chasse particulière du Rougegorge (*Erithacus rubecula*).

Un Rougegorge adulte, cherchant becquée pour ses petits, se perche à 3 m de hauteur sur une branche morte et s'élanche sur un petit papillon qui passe un mètre plus bas. Il le cueille en plein vol à la manière d'un Gobemouche (*Ficedula sp*) puis achève son vol par le retour sur la branche. Attitude de chasse peu commune aux mœurs de cette espèce (Ombret, 20 VI 1968).

J. FOUARGE.